

Compte rendu de la réunion de bureau de l'association sportive du domaine Golf de Saint Cyprien du 31 aout 2018

Présents : Membres du bureau : Marie Hélène Sédano (MS), Martine Ayraud (MA) Juliana Ristorcelli, Yvon Tixador (YT), Thierry Dubernard (TD), Christian Legloahec (CL), Nicolas Ayraud (NA),
Invités : Stéphane Radzinski (SR) , François Bagnouls (FB), Thibault Lormand, Gérard Alcocer (GA)

Absents excusés : Lydie Bofill (LB).

La présidente ouvre la séance à 18h et remercie les membres présents.

1-Sont abordées en premier lieu les questions posées par les membres :

- Point d'eau au départ du trou N°10 : Un robinet d'eau sera installé au départ du Trou N°10, celui du 18 sera supprimé.
- Visualisation des drapeaux sur les green : les expériences passées du golf de Saint Cyprien et celles vécues par d'autres golfs rendent ce travail difficile et inefficace (déplacement des repères par des joueurs mal intentionnés, manipulations qui nécessitent un important travail supplémentaire pour les jardiniers...)
- Pause collation au trou N°9 lors des compétitions : c'est une prestation qui est à l'initiative du sponsor du jour. Il est à noter tout de même que pendant la semaine du golf et compte tenu de la température très élevée, l'AS a fait distribuer des bouteilles d'eau au départ de la compétition et le club a réapprovisionné les joueurs en cours de parcours.
- Placement des boules de départ : L'ensemble des membres s'est exprimé autour de ce thème évoqué par de nombreux adhérents qui souhaiteraient revenir à l'ancien système ou chacun partait des marques en fonction de son handicap de jeu (blanc, jaune, bleu et rouge). Afin d'entendre ces remarques, mais pour tenir compte également de la longueur du parcours de Saint Cyprien notamment sur certains trous, il a été décidé de faire un essai à la rentrée à l'occasion d'une prochaine compétition, les joueurs partiront des marques blanches, jaunes, bleues et rouges en fonction de leur index. Un bilan sera fait après cette compétition.

2- Mylène Sédano a tenu à préciser certains manquements qui semblent avoir été oubliés par nombre de golfeurs :

- **Tenue vestimentaire** MS rappelle qu'il convient d'être attentif à sa tenue vestimentaire sur le parcours et lors des remises des prix, tant par égard pour le sponsor que pour l'image du club. MS demande à Stéphane Radzinski de rappeler au personnel chargé de l'accueil, du proshop et au caddy-master de ne pas hésiter à exiger des joueurs une tenue correcte et le respect de l'étiquette (relever les pitches, ratisser les bunkers...)
- **Tenue du score** : Un point important a été soulevé pendant cette réunion suite aux remarques et réclamations de plusieurs membres qui se plaignent du comportement de certains joueurs accusés de ne pas respecter les règles du golf en compétition :

Ainsi il convient de rappeler que :

- La responsabilité de connaître les règles incombe à tous les joueurs.
- Un marqueur est une personne désignée par le comité de l'épreuve pour consigner le

score d'un compétiteur (généralement un co-compétiteur). Il n'est pas un arbitre.

- Après chaque trou, le marqueur devrait vérifier le score avec le compétiteur et le consigner.
- Le compétiteur est responsable de l'exactitude du score consigné pour chaque trou sur sa carte de score. S'il rend, pour n'importe quel trou un score inférieur à celui réellement réalisé (sauf exception), il est disqualifié.
- En cas de litige ou de désaccord sur un décompte de coups sur un trou ou sur un comportement, le marqueur ne doit pas signer la carte et doit en faire part au Comité de l'épreuve qui prendra sa décision. Le Comité statuera sur la décision à prendre après avoir entendu le compétiteur, le marqueur, le troisième co-compétiteur et éventuellement toute autre personne présente au moment du litige.
- Si un co-compétiteur, qui n'est pas le marqueur, est témoin d'une infraction à une règle, il devrait informer le joueur, son marqueur de cette infraction afin que le joueur puisse la corriger.
- Si un compétiteur et son marqueur, voire avec le troisième co-compétiteur, s'entendent pour déroger aux règles (ex: oubli volontaire de pénalité pour infraction à une règle) ils sont disqualifiés.
- En cas de manquement volontaire aux règles, le Club se réserve le droit d'interdire à tout joueur de participer aux compétitions à venir. »

3- « Retrait partiel » de Juliana Ristorcelli :

- JR souhaite se retirer de sa fonction de responsable des dames (entraînements amicaux et compétitions féminines internes et externes). MS propose aux membres du bureau de coopter Danièle Bourges pour reprendre cette fonction. Il est procédé à un vote à main levée. Danièle Bourges est cooptée à l'unanimité des membres présents. Ainsi le bureau est composé désormais de 9 membres, nombre conforme aux statuts.

Danièle Bourges exercera cette fonction immédiatement et sa nomination officielle sera ratifiée par un vote des membres lors de la prochaine assemblée générale.

- Juliana Ristorcelli garde la gestion du site.

5- Comités d'épreuves à venir :

Dates	Sponsors	Formule de jeu	Comités d'épreuve
8 septembre	I love trophée	Scramble à 2	Yvon Tixador/Danièle Bourges
16 septembre	Lions Club	Scramble à 2	Gérard Alcocer/Mylène Sédano
22 septembre	Général finance	Stablefort individuel	Christian Legloahec/Yvon Tixador
29 septembre	Trophée ICM	Scramble à 2	Nicolas Ayraud/Martine Ayraud

6- Equipe Dames :

Mylène Sédano fait part au bureau de l'inscription en ligue à ALBI d'une « équipe dames » pour représenter le golf de Saint Cyprien : Il s'agit de Mesdames Pailler/Varloud/Lartigue/Bourges/Molinier.

7- Bilan Messieurs :

Thierry Dubernard dresse le bilan de la compétition séniors messieurs qui s'est déroulé à la Montpellier Fontcaude les 25 et 26 Août dernier.

17 équipes étaient engagées : Saint Cyprien termine 5 sème. Merci à Messieurs Llugnany/Bisschop/Pratx/Despéramont/Tendron/Merino/Bedes/Ledru/Grandfils/Mias et Dubernard pour leur participation et félicitations pour leurs performances.
L'AS tient également à remercier Thibault Lormand et la Direction du golf pour le prêt à titre gracieux du véhicule de l'hôtel.

8- Questions diverses :

Il est envisagé une compétition 9 trous pour les enfants après la rentrée de l'école de golf (un samedi ou un mercredi ? à déterminer).

La présidente propose à l'ensemble des membres du bureau une nouvelle réunion début octobre pour fixer la date de la coupe des jardiniers et de celle de Noël. Un point comptable sera inscrit à l'ordre du jour de cette réunion.

Plus personne ne sollicitant la parole, la séance est levée à 19H45.